## AVIS DE PUBLICITE

## VILLE DE LE PONTET

M. Joris HEBRARD - Maire 13 rue de l'hôtel de ville

BP 20198 - 84134 Le Pontet cedex

Tél: 04 90 31 66 50 SIRET 21840092700016

w Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée: 24 mois

Groupement de commandes : Non

Prestations de dératisation et de désinsectisation

- dératisation des bâtiments communaux, des berges accessibles, des ruisseaux accessibles, du réseau d'égout par plaques et tous lieux

infectés,

**Objet** 

- désinsectisation (blattes, cafards, cancrelats et autres (+fourmis uniquement pour le groupe scolaire La Fontaine et centre des loisirs) des bâtiments communaux, des berges accessibles, des ruisseaux accessibles, du réseau d'égout par plaques et tous lieux infectés

**Référence** 25S07

Type de marché Services

Mode Procédure adaptée ouverte

**Technique** 

d'achat

Accord-Cadre

Lieu d'exécution

principal

84130 Le Pontet

**Durée** 24 mois

**Description** Accord-cadre composite

-à prix forfaitaire pour les interventions préventives périodiques en dératisation et en désinsectisation des sites définies au CCTP

-à prix unitaires pour les interventions curatives : émission de bons de commande dans la limite du montant maximal annuel de 20 000 € HT.

Le marché est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du 1er septembre 2025. Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du

contrat, toutes périodes confondues, est de 24 mois.

Code CPV principal

90923000 - Services de dératisation

Code CPV

complémentaire 90921000 - Services de désinfection et de désinfestation



**Forme** Prestation divisée en lots : Non

Les variantes sont exigées : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant :

Ville Le Pontet

## Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé: Non

Réduction du nombre de candidats : Non La consultation comporte des tranches : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire: Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Renseignements** Correspondre avec l'Acheteur

administratifs

https://www.marches-publics.info/fournisseurs.htm

**Documents** 

- Règlement de consultation
- <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil

d'acheteur : Oui

Offres Remise des offres le 20/06/25 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Dépôt

• Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Une visite des sites communaux faisant l'objet des campagnes préventives est préconisée mais non obligatoire. Les candidats qui souhaitent prendre connaissance des sites devront en faire la demande (tel. 04 90 31 66 20). Une visite sera organisée par les services techniques.

Envoi le 15/05/25 à la publication